



MIEUX VIVRE ENSEMBLE

« *Comment mieux vivre ensemble au delà de nos différences ?* »

5ème rencontre nationale du Réseau Jeunes des Centres Sociaux

Du 20 au 24 octobre 2015

Au Domaine Saint Jacques à Obernai (67) et à Strasbourg (67)





MIEUX VIVRE ENSEMBLE

La 5e rencontre aura lieu :

- Du 20 au 22 octobre, elle se déroulera au Domaine Saint Jacques à Obernai.
- Du 22 octobre au 24 octobre, elle se déroulera sur Strasbourg.

Cette rencontre peut accueillir 150 participants
(jeunes de 15 à 25 et animateurs accompagnant).

Le Réseau Jeunes ?

Lancée en 2011, cette initiative de la FCSF vise à faire se rencontrer des jeunes issus de centres sociaux en France, pour échanger, débattre et agir ensemble, autour d'une thématique, proposée, définie et construite par des jeunes impliqués dans la démarche au fil des années. En 2015, petite particularité : du 22 au 24 octobre 2015, nous rejoindrons la Convention des Maisons des Jeunes et de la Culture (organisée par la CMJCF), qui accueillera plus de 2.000 participants, dont plus de 1.500 jeunes, de toute la France !

La prochaine édition sera l'occasion de

- Rencontrer d'autres jeunes d'autres territoires, impliqués dans les actions du centre social ;
- Partager des façons de faire (pour les jeunes et les animateurs) ;
 - Découvrir, échanger, débattre sur le vivre ensemble ;
 - Découvrir Obernai et Strasbourg ;
 - Agir ensemble autour d'actions solidaires.

A quoi cela ressemble ?

Retours sur la rencontre de Douai en 2013 :
<http://www.centres-sociaux.fr/2013/12/10/troisieme/>
Avec des vidéos donnant l'ambiance de cette rencontre !

Envie de venir ?

- La rencontre peut accueillir jusqu'à 150 participants (jeunes et animateurs), des groupes de 2 à 5 jeunes de 15 à 25 ans accompagnés par un animateur.
- Un programme de la rencontre sera disponible début septembre, les inscriptions seront ouvertes à partir du 8 septembre 2015.
- **L'animateur souhaitant accompagner un groupe doit obligatoirement participer à la journée d'information du 01 octobre 2015 à la FCSF**
 - Les frais d'organisation (restauration et hébergement) du séjour sont pris en charge grâce à des aides nationales. Les frais de transport seront pris en charge, en laissant à charge des participants ou du centre social une somme maximum de 50€ par participant.

Pour toutes informations et inscriptions : Benjamin PIERRON

01.53.09.96.29 ou benjamin.pierron@centres-sociaux.fr

